Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20261013-20261004-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 13 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 07 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : COUSIN Marion, DESILLES Bettina, DUCLOYER Alain, FENIET Maud, FLEHO Elisabeth, FRANGEUL Jean-Pierre, GICQUEL Patricia, GLEMAU Jean-Yves, GORIN Nicolas, GUÉHO Cyril, LE GUYADER Tifenn, LE QUELLEC Jean-Charles, LEROUX Fabien, LEVESQUE Jean-Luc, LUBERT Jean-Claude, MELLERIN Brigitte, PAUMIER Mathieu, PICHOT Franck, PITRÉ Stéphanie, RACAPÉ Isabelle, SENNINGER Danielle, VIARD Emmanuelle,

Ont donné procuration :
HUET Aurélien donne pouvoir à FENIET Maud
JAN Émile donne pouvoir à SENNINGER Danielle
KRYSTKIEWICZ Catherine donne pouvoir à FLEHO Elisabeth

Étaient absents :
YART Stéphanie
THOUZEAU Nicolas

Secrétaire de séance :
RACAPE isabelle

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 22
Procurations	: 3
Votants	: 25

DELIBERATION 2026_10_04
LOTISSEMENT LA CONNELAIS - VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES

Annexe : cahier des charges lotissement La Connelais

Rapport de Franck PICHOT, Maire,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de valider un cahier des charges relatif à la cession des lots libres du lotissement La Connelais, qui a pour objet :

- de fixer les règles de caractère privé qui s'ajoutent aux dispositions de caractère réglementaire contenues dans le règlement du lotissement.
- de fixer les conditions générales des ventes ou des locations qui seront consenties par le lotisseur, ou ses ayants droit ou ayants cause, de même que les conditions de reventes successives qui pourront être consenties par les premiers acquéreurs.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20261013-20261004-DE

Le cahier des charges, annexé à la présente note, est un document de nature contractuelle qui a pour objet de fixer les règles de la vie collective du lotissement. Ses règles s'imposent :

- dans les rapports entre le lotisseur et les colotis,
- dans les rapports des colotis entre eux, et ce sans limitation de durée.

Ce cahier des charges est opposable à quiconque détient ou occupe, à quelque titre que ce soit, même à titre d'héritier, donataire ou de bénéficiaire d'apport en société, tout ou partie quelconque du lotissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le cahier des charges relatif à la cession des lots libres du lotissement de La Connelais, annexé à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit cahier des charges ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Isabelle RACAPE

MAIRIE DE PIPRIAC
(Ille-et-Vilaine)